

EVALUATION

# QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES\* ENTRÉS SUR UNE FORMATION RELEVANT DE L'OBJECTIF « CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE » ?

## [Dispositifs REGION FORMATION - ACCES ENTREPRENEUR et AIF visant une création ou reprise d'entreprise]

\*Stagiaires demandeurs d'emploi entrés en formation professionnelle continue en 2018 et interrogés 6 mois après leur formation

 **CARIFOREF**  
Pays de la Loire



Région  
**PAYS**  
de la  
**LOIRE**



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



Jun 2020



## Objectif 2

### Des bénéficiaires plus âgés et plus diplômés

En 2018, environ 4 800 stagiaires ont suivi une formation dont l'objectif principal était de les aider à créer ou à reprendre une entreprise. Ils représentent 11% des personnes ayant bénéficié d'une formation relevant de l'offre régionale de formation de la Région Pays de la Loire ou de Pôle Emploi cette année-là.

Pour atteindre leur objectif, les stagiaires se sont formés soit dans le cadre du dispositif d'Aide Individuelle à la Formation (85 % des bénéficiaires) soit via une formation FORMATION REGION – ACCES ENTREPRENEUR (15 %). Si l'objectif pour les stagiaires est le même, les contenus des formations diffèrent. En effet, les formations relevant du programme « Accès entrepreneur » ainsi qu'une partie des formations du programme AIF proposent des contenus spécifiques à la création ou à la reprise d'une entreprise. En revanche, un certain nombre de stagiaires AIF n'ont pas fait une formation spécifique à la création ou à la reprise d'une entreprise mais ils ont déclaré lors de l'enquête téléphonique avoir suivie cette formation dans le but de créer ou de reprendre une entreprise. Il s'agissait alors de formation à l'exercice d'un métier.

Les bénéficiaires de ces formations sont souvent plus âgés que la moyenne. Ainsi, sans

trop de surprise, la part des moins de 26 ans parmi les stagiaires de cet objectif qui ont répondu à l'enquête est plus faible que pour l'ensemble des stagiaires de la formation professionnelle continue des demandeurs d'emploi (10% contre 27% en moyenne).

Les stagiaires visant cet objectif ont également un niveau de formation nettement supérieur à celui de l'ensemble des stagiaires relevant de l'offre régionale et à celui des actifs en emploi de la région<sup>1</sup>. Ainsi, 52% d'entre eux possèdent à minima un BTS ou un DUT contre 37% en moyenne pour les actifs en emploi de la région. La part du public éligible au PIC est alors naturellement très faible parmi ces stagiaires (12%).

Avant l'entrée dans le dispositif de formation, 78% des stagiaires étaient sans emploi et 15% était en emploi. Parmi les demandeurs d'emploi, 52% se sont déclarés être en recherche d'emploi depuis moins de six mois et 26% depuis 12 mois ou plus. Les demandeurs d'emploi de longue durée sont proportionnellement moins nombreux à avoir accédé à ce dispositif : ils représentaient 48% des demandeurs d'emploi à fin mars 2019 en région Pays de la Loire<sup>2</sup>.

### 14% des stagiaires rencontraient des difficultés avant d'entrer dans la formation

Les principales difficultés évoquées concernent des problèmes de santé (6%), des contraintes personnelles (5%) et des soucis liés à leur mobilité. Parmi les stagiaires qui rencontraient des difficultés avant l'entrée en formation, la moitié d'entre eux les avaient

résolus avant leur entrée en formation. A noter que 11% des stagiaires exerçaient une activité professionnelle pendant leur formation.

<sup>1</sup> Cf. Repères – Formation et qualification

<sup>2</sup> Cat. A, B ou C. Source : Repères – Son marché du travail, Pôle Emploi 1<sup>er</sup> trimestre 2019

## Créer plutôt que reprendre, et souvent avec une expérience antérieure du secteur

Pour 85% des stagiaires, l'objectif en suivant cette formation était de créer leur propre entreprise. 10% avaient la volonté de reprendre une entreprise et enfin 5% n'avaient pas encore décidé s'ils reprendraient ou créeraient une entreprise. Les stagiaires souhaitent créer ou reprendre une entreprise principalement dans les secteurs de l'hébergement/restauration (25 %) et du bâtiment et des travaux publics (13 %). Plus de 60% d'entre eux avaient déjà exercé dans le secteur dans lequel ils envisageaient la création ou la reprise d'une entreprise.

Un tiers des stagiaires considèrent qu'ils étaient très avancés dans leur projet avant leur entrée en formation. Selon le dispositif, on constate une différence assez marquée sur l'état d'avancement du projet avec 41% de stagiaires « AIF » se disant très avancés pour seulement 13 % de stagiaires « ACCES ENTREPRENEUR ». Inversement, 27% des stagiaires « Accès entrepreneur » ont déclaré ne pas être du tout avancé dans leur projet à leur entrée contre 11% des stagiaires « AIF ».

La motivation des stagiaires qui entrent dans ce dispositif est élevée car on observe seulement 2 % d'abandons dans celui-ci.

## Six mois après la sortie de formation, 60% des projets ont abouti et 33% sont en cours.

Six mois après leur sortie de formation, 60% des stagiaires ont abouti et réussi à créer ou reprendre une entreprise. Pour un stagiaire sur trois, les démarches sont encore en cours.

Les stagiaires ayant suivi une formation de type AIF sont plus nombreux à avoir abouti : 65% contre 50% pour les stagiaires Accès entrepreneur. Ce constat est à rapprocher d'un autre montrant que les stagiaires ayant suivi une formation de type AIF ont à l'entrée en formation un projet souvent plus avancé que ceux suivant une formation Accès entrepreneur.

Plus de la moitié (51 %) des créations/reprises d'entreprises se sont faites sous le statut d'entrepreneur individuel (y compris auto-entrepreneur et micro-entrepreneur) et pour

l'autre moitié (46%) sous le statut d'EURL ou SARL.

Bien que de très nombreux projets aboutissent, il n'en reste pas moins que 7% des anciens stagiaires ont abandonné leur projet de création (6% parmi les AIF et 10% parmi les ACCES ENTREPRENEUR). Les principales raisons invoquées sont le manque de financement, un projet de création/reprise qui s'est en fait révélé peu viable ou encore des difficultés personnelles. Toutefois, malgré l'abandon de leur projet, on retiendra aussi que six mois après leur sortie de formation, la moitié de ces stagiaires avait retrouvé un emploi.

## Un bilan positif sur l'accompagnement pendant la formation

Les stagiaires qui ont suivi une formation de type ACCES ENTREPRENEUR ont bénéficié dans plus d'un cas sur deux d'un accompagnement à la recherche de financement. C'est moins souvent le cas des stagiaires qui ont suivi une formation de type AIF puisque seul 12% ont bénéficié d'un accompagnement de ce type. Cela tient au contenu même de la formation car les formations AIF que l'on retrouve ici ne sont pas spécifiques aux créations/reprises

d'entreprises et donc ne comprennent pas toutes un module spécifique sur la création/reprise.

Les stagiaires sont globalement satisfaits de la formation suivie, avec quelques nuances toutefois. Ainsi, 67% des bénéficiaires d'une formation REGION FORMATION - ACCES ENTREPRENEUR sont très satisfaits et 31% satisfaits. Parmi les stagiaires AIF, 52% sont très satisfaits et 42% satisfaits.

Quel que soit le dispositif de formation, 95% des stagiaires considèrent que les formateurs étaient attentifs à leurs besoins. Ils sont aussi nombreux à considérer que la formation a répondu à leurs attentes. Enfin, 82% des personnes ont le sentiment d'avoir acquis de nouvelles compétences pendant la formation.

### Un accompagnement post-formation apprécié

Tout comme l'accompagnement pendant la formation, l'accompagnement à posteriori dépend du dispositif dans lequel le stagiaire se trouvait. Parmi ceux qui ont suivi une formation de type ACCES ENTREPRENEUR, huit sur dix ont bénéficié d'un accompagnement à la fin de la formation. Dans la majeure partie des cas, cet accompagnement a été réalisé par l'organisme de formation. 61% des anciens stagiaires étaient toujours accompagnés

La formation suivie a également permis à la moitié des anciens demandeurs d'emploi d'acquiescer de la confiance en eux. A noter que les stagiaires du dispositif AIF étaient moins dans l'attente de la prise de confiance en eux puisque 43% ont déclaré ne pas avoir attendu cela de la formation contre seulement 27% des personnes issues du dispositif REGION FORMATION - ACCES ENTREPRENEUR

dans leur projet six mois après la sortie de formation et 94% d'entre eux sont satisfaits de l'accompagnement.

Parmi les stagiaires qui ont suivi une formation de type AIF, trois sur dix ont bénéficié d'un accompagnement après la formation, le plus souvent par la CCI ou par l'organisme de formation.

### Un peu de méthode..

L'analyse qui précède s'appuie sur l'exploitation des données issues de l'enquête téléphonique effectuée en collaboration avec un centre d'appels, entre mai 2019 et décembre 2019, auprès de l'ensemble des stagiaires qui ont débuté au cours de l'année 2018, une formation relevant de l'offre régionale de formation de la Région Pays de la Loire ou de Pôle Emploi, et qui ont terminé cette formation au plus tard le 31 mai 2019.

La méthode d'échantillonnage retenue pour cette étude est celle d'un échantillon par quotas. Les variables d'identification sont le dispositif de formation, le sexe, et l'âge.

Compte tenu des quotas définis par le Cariforef et respectés par le centre d'appels, la population répondante est représentative de la population mère.

Plus spécifiquement pour l'Objectif 2 « Création ou reprise d'entreprise », la population répondante est de 461 anciens stagiaires (138 « REGION FORMATION - ACCES ENTREPRENEUR » et 323 « AIF »).

### ...et des définitions

Sont analysées dans l'étude les données relatives aux stagiaires ayant suivi une formation relevant du dispositif « REGION FORMATION - ACCES ENTREPRENEUR » et une partie d'« Aide individuelle à la formation » (AIF).

L'objectif des formations du premier dispositif est d'accompagner les stagiaires dans leur projet de création ou de reprise d'une entreprise.

Quant à l'AIF, elle peut être mobilisée par Pôle emploi au bénéfice d'un demandeur d'emploi, lorsqu'aucun autre dispositif ne peut venir financer les frais d'une formation en cohérence avec un projet professionnel. Dans ce cas précis, sont retenues uniquement les AIF ayant bénéficié à des stagiaires qui ont déclaré préparer la création/reprise d'une entreprise.

L'ensemble des formations de ces deux dispositifs sont regroupées sous un même objectif nommé « Création ou reprise d'une entreprise ».

# CREATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

## 10 CHOSES A RETENIR

1

**4800** stagiaires sont entrés en 2018 sur une formation visant cet objectif.

2

**12 %** c'est le pourcentage de public PIC entré sur ces formations.

3

**2** comme le nombre de dispositifs qui existent en région Pays de la Loire : Aide Individuelle à la Formation (85 %), Accès entrepreneur (15 %).

4

**2/10** la part du public ayant moins de 26 ans (10 %) ou plus de 50 ans (10 %) et entré sur ces formations.

5

**52 %** le pourcentage de bénéficiaires avec un niveau Bac+2 ou plus.

6

**78 %** c'est la part des bénéficiaires qui sont sans emploi avant d'entrer en formation.

7

**1** comme l'objectif principal des stagiaires qui est de créer son entreprise (85 %). La reprise d'une entreprise est citée par 10 % des bénéficiaires.

8

**2 %** c'est le taux d'abandon pour ces formations.

9

**4,5 sur 5**, c'est la note obtenue auprès des stagiaires pour l'accompagnement pendant et après la formation

10

**60 %** c'est la part d'anciens stagiaires qui ont créé leur entreprise six mois plus tard. Pour 33 % le processus est en cours et pour 7 % il y a abandon du projet.



CARIFOREF des Pays de la Loire  
12 boulevard Georges Pompidou 44200 Nantes  
02 40 20 21 31

<https://www.choisirmonmetier-paysdelaloire.fr/>

[info@cariforef-pdl.org](mailto:info@cariforef-pdl.org)

Direction-Administration : Valérie Lucas

Responsable de la rédaction : Guillaume Laurent

Rédactrices : Barbara Commandeur, France Duquesnoy, Célia Yvon



La publication et la synthèse de l'étude sont mises à disposition sous licence [CC BY NC SA 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).